



Assemblée générale

Distr. limitée
4 mai 2016
Français
Original: anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique Cinquante-neuvième session Vienne, 8-17 juin 2016

Ordre du jour provisoire annoté*

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Élection du Bureau.
4. Déclaration de la présidence.
5. Débat général.
6. Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques.
7. Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante-troisième session.
8. Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-cinquième session.
9. Espace et développement durable.
10. Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle.
11. L'espace et l'eau.
12. Espace et changement climatique.
13. L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies.
14. Rôle futur du Comité.
15. Questions diverses.
16. Rapport du Comité à l'Assemblée générale.

* Le présent document n'a pas été présenté dans le délai requis conformément à la règle des 10 semaines parce qu'il a fallu attendre la finalisation du rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-cinquième session, tenue du 4 au 15 avril 2016.



II. Annotations¹

1. Ouverture de la session

La cinquante-neuvième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique s'ouvrira le mercredi 8 juin 2016 dans la matinée.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour aura lieu immédiatement après l'ouverture de la session.

3. Élection du Bureau

Au paragraphe 31 de sa résolution 70/82, intitulée "Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace", l'Assemblée générale a approuvé la composition des bureaux du Comité et de ses sous-comités pour la période 2016-2017 et a rappelé qu'à leurs sessions respectives, en 2016, le Comité et ses sous-comités devraient élire leurs candidats désignés pour cette période.

Le Comité, à sa cinquante-septième session (A/69/20, par. 381), a noté que la candidature de David Kendall (Canada) au poste de président du Comité avait été approuvée.

Dans une note verbale datée du 7 octobre 2014, le Secrétariat a informé les États membres du Comité que Martina Smuclerova (République tchèque) avait été proposée comme candidate au poste de première vice-présidente du Comité.

Dans une note verbale datée du 29 juillet 2015, le Secrétariat a informé les États membres du Comité qu'Omar Shareef Hamad Eisa (Soudan) avait été proposé comme candidat au poste de deuxième vice-président/Rapporteur du Comité.

À sa cinquante-troisième session, en 2016, le Sous-Comité scientifique et technique a élu V. K. Dadhwal (Inde) Président de sa cinquante-troisième session et Chiaki Mukai (Japon) Présidente de sa cinquante-quatrième session (A/AC.105/1109, par. 13).

À sa cinquante-cinquième session, en 2016, le Sous-Comité juridique a élu Hellmut Lagos Koller (Chili) au poste de président pour un mandat de deux ans (A/AC.105/1113, par. 1).

4. Déclaration de la présidence

Une fois l'ordre du jour adopté, le Président fera une déclaration récapitulant les faits nouveaux intéressant les travaux du Comité qui se sont produits depuis sa cinquante-huitième session.

5. Débat général

Le Comité commencera ses travaux de fond par un débat général. En principe, les déclarations ne devraient pas dépasser 10 minutes.

¹ Les annotations et le calendrier indicatif des travaux ne font pas partie de l'ordre du jour que doit adopter le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

6. Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques

Au paragraphe 13 de sa résolution 70/82, l'Assemblée générale a prié le Comité de poursuivre, à titre prioritaire, l'examen des moyens permettant de veiller à ce que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques, et de lui en rendre compte à sa soixante et onzième session, et est convenue que le Comité devrait continuer d'examiner la perspective plus large de la sécurité dans l'espace et des aspects connexes qui pourraient contribuer à garantir que les activités spatiales soient entreprises de manière responsable et en toute sécurité, notamment les moyens de promouvoir la coopération internationale, régionale et interrégionale à cette fin.

7. Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante-troisième session

Conformément au paragraphe 8 de la résolution 70/82 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique, à sa cinquante-troisième session, a examiné les questions de fond suivantes:

a) Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales (voir A/AC.105/1109, par. 41 à 63);

b) Techniques spatiales au service du développement socioéconomique dans le contexte de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et du programme de développement pour l'après-2015 (voir A/AC.105/1109, par. 64 à 80 et annexe I, par. 14 à 18);

c) Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre (voir A/AC.105/1109, par. 81 à 91);

d) Débris spatiaux (voir A/AC.105/1109, par. 92 à 113);

e) Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes (voir A/AC.105/1109, par. 114 à 134);

f) Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite (voir A/AC.105/1109, par. 135 à 161);

g) Météorologie de l'espace (voir A/AC.105/1109, par. 162 à 174);

h) Objets géocroiseurs (voir A/AC.105/1109, par. 175 à 194);

i) Utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace (voir A/AC.105/1109, par. 195 à 212 et annexe II);

j) Viabilité à long terme des activités spatiales (voir A/AC.105/1109, par. 213 à 248);

k) Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications (voir A/AC.105/1109, par. 249 à 257);

l) Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-quatrième session du Sous-Comité scientifique et technique (voir A/AC.105/1109, par. 258 à 266).

Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

Au paragraphe 20 de sa résolution 70/82, l'Assemblée a engagé les centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l'Organisation des Nations Unies à continuer de promouvoir la participation des femmes à leurs programmes d'éducation, et est convenue que les centres régionaux devraient continuer à rendre compte de leurs activités au Comité.

Viabilité à long terme des activités spatiales

À sa cinquante-septième session, le Comité est convenu de prolonger le plan de travail concernant ce point et le Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales, jusqu'à sa cinquante-neuvième session (A/69/20, par. 199).

À sa cinquante-troisième session, le Sous-Comité scientifique et technique a noté que le Groupe de travail avait tenu huit réunions du 16 au 26 février 2016 et tenu des consultations informelles pendant la session, sans toutefois parvenir à un consensus sur l'adoption de son rapport (A/AC.105/1109, par. 220). Le Sous-Comité a noté que le Groupe de travail continuerait de travailler pendant l'intersession et tiendrait une réunion à Vienne les 6 et 7 juin 2016 (A/AC.105/1109, par. 222). Il a en outre noté que le Comité prendrait, à sa cinquante-neuvième session, en juin 2016, une décision concernant le point de l'ordre du jour relatif à la viabilité à long terme des activités spatiales, y compris sur le Groupe de travail chargé de ce point (A/AC.105/1109, par. 262).

À sa cinquante-neuvième session, le Comité sera saisi d'un document de travail établi par le Président du Groupe de travail, dans lequel figure un projet de rapport du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales (A/AC.105/C.1/L.343) qui avait déjà été communiqué au Sous-Comité scientifique et technique à sa cinquante-deuxième et cinquante-troisième sessions et au Comité à sa cinquante-huitième session.

Le Comité sera également saisi d'une version actualisée et révisée de l'ensemble de projets de lignes directrices aux fins de la viabilité à long terme des activités spatiales, contenue dans le document A/AC.105/L.301, comme en a convenu le Sous-Comité à sa cinquante-troisième session (A/AC.105/1109, par. 221).

Le Comité sera en outre saisi d'un document de travail présenté par l'Allemagne, le Canada, les États-Unis d'Amérique, la France, l'Italie, le Japon, la Roumanie, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Suède (A/AC.105/L.302), qui avait été communiqué au Sous-Comité à sa cinquante-troisième session sous la forme d'un document de séance; de documents de travail présentés par la Fédération de Russie (A/AC.105/L.303 et A/AC.105/L.304), qui avaient été communiqués au Sous-Comité à sa cinquante-troisième session sous la forme de documents de séance; et d'un document de travail présenté par un certain nombre d'États, contenu dans le document A/AC.105/L.305².

² La liste complète des États présentant le document de travail figure dans le document A/AC.105/L.305.

Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-quatrième session du Sous-Comité scientifique et technique

Il est rendu compte des délibérations du Sous-Comité sur le projet d'ordre du jour provisoire de sa cinquante-quatrième session dans le rapport sur les travaux de sa cinquante-troisième session (A/AC.105/1109, par. 258 à 266, et annexe I, par. 19).

À sa cinquante-troisième session, le Sous-Comité est convenu des points à proposer au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique en vue de leur inscription à l'ordre du jour de sa cinquante-quatrième session (A/AC.105/1109, par. 261 et 262).

Le Sous-Comité a noté que, conformément à l'accord intervenu à sa quarante-quatrième session, en 2007 (A/AC.105/890, annexe I, par. 24), le colloque de sa cinquante-quatrième session, en 2017, serait organisé par la Fédération internationale d'astronautique et que le thème en serait soumis au Comité pour approbation à sa session de juin 2016 (A/AC.105/1109, par. 263).

8. Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-cinquième session

Conformément au paragraphe 4 de la résolution 70/82 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité juridique, à sa cinquante-cinquième session, a examiné les questions de fond suivantes:

a) Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit de l'espace (voir A/AC.105/1113, par. 41 à 53);

b) État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace (voir A/AC.105/1113, par. 54 à 83);

c) Questions relatives à définition et à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique et aux caractéristiques et à l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires, notamment aux moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications (voir A/AC.105/1113, par. 84 à 111);

d) Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (voir A/AC.105/1113, par. 112 à 121);

e) Renforcement des capacités dans le domaine du droit de l'espace (voir A/AC.105/1113, par. 122 à 137);

f) Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace (voir A/AC.105/1113, par. 138 à 154);

g) Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique (voir A/AC.105/1113, par. 155 à 187);

h) Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique (voir A/AC.105/1113, par. 188 à 202);

i) Débat général sur les aspects juridiques de la gestion du trafic spatial (voir A/AC.105/1113, par. 203 à 216);

j) Débat général sur l'application du droit international aux activités des petits satellites (voir A/AC.105/1113, par. 217 à 231);

k) Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (voir A/AC.105/1113, par. 232 à 246);

l) Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la cinquante-sixième session du Sous-Comité juridique (voir A/AC.105/1113, par. 247 à 263).

État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace

Le Sous-Comité a fait sienne la recommandation tendant à ce que le Groupe de travail sur l'état et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace se réunisse à nouveau à sa cinquante-sixième session pour examiner, en priorité, les préparatifs du cinquantenaire de la Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique en 2018 (UNISPACE+50) (A/AC.105/1113, par. 57, et annexe I, par. 22).

Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la cinquante-sixième session du Sous-Comité juridique

Le Sous-Comité, à sa cinquante-cinquième session, est convenu des points à proposer au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pour inscription à l'ordre du jour de sa cinquante-sixième session (voir A/AC.105/1113, par. 251).

Le Sous-Comité est convenu que l'Institut international de droit spatial et le Centre européen de droit spatial devraient être invités de nouveau à organiser un colloque qui se tiendrait pendant sa cinquante-sixième session, en tenant compte, pour ce colloque, de l'importance d'une répartition géographique équitable et d'une représentation équilibrée des hommes et des femmes (voir A/AC.105/1113, par. 253).

Il est rendu compte des délibérations concernant les questions d'organisation dans les paragraphes 254 à 262 du document A/AC.105/1113.

9. Espace et développement durable

Les délibérations que le Comité a tenues à sa cinquante-huitième session sur le point de son ordre du jour consacré à l'espace et au développement durable sont consignées dans son rapport (A/70/20, par. 272 à 286).

10. Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle

Les délibérations que le Comité a tenues à sa cinquante-huitième session sur le point de son ordre du jour intitulé "Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle" sont consignées dans son rapport (A/70/20, par. 287 à 295).

11. L'espace et l'eau

Les délibérations que le Comité a tenues à sa cinquante-huitième session sur le point de son ordre du jour consacré à l'espace et à l'eau sont consignées dans son rapport (A/70/20, par. 296 à 302).

12. Espace et changement climatique

Les délibérations que le Comité a tenues à sa cinquante-huitième session sur le point de son ordre du jour consacré à l'espace et au changement climatique sont consignées dans son rapport (A/70/20, par. 303 à 314).

13. L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies

Les délibérations que le Comité a tenues à sa cinquante-huitième session sur le point de son ordre du jour consacré à l'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies sont consignées dans son rapport (A/70/20, par. 315 à 323).

Le Comité sera saisi du rapport des trente-cinquième et trente-sixième sessions de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales (ONU-Espace) (A/AC.105/1114), du rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace pour la période 2016-2017 (A/AC.105/1115) et du rapport spécial d'ONU-Espace sur le rôle que jouent les organismes des Nations Unies pour aider les États Membres à mettre en œuvre les recommandations du Groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales (A/AC.105/1116).

14. Rôle futur du Comité

Les délibérations que le Comité a tenues à sa cinquante-huitième session sur le point de son ordre du jour consacré à son rôle futur sont consignées dans son rapport (A/70/20, par. 324 à 346).

15. Questions diverses

Les délibérations que le Comité a tenues à sa cinquante-huitième session sur le point de son ordre du jour consacré aux questions diverses sont consignées dans son rapport (A/70/20, par. 347 à 360).

Composition des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires pour la période 2018-2019

Au paragraphe 11 de sa résolution 58/89, l'Assemblée générale a entériné l'accord auquel le Comité était parvenu sur la composition future des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires (A/58/20, annexe II, par. 5 à 9), sur la base des dispositions relatives aux méthodes de travail du Comité et de ses organes subsidiaires (voir A/52/20, annexe I, et A/58/20, annexe II, appendice III) approuvées par l'Assemblée dans sa résolution 52/56.

Conformément aux mesures relatives à la composition future des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires, le Comité devrait, à sa cinquante-neuvième session, convenir de la composition de l'ensemble des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires pour la période 2018-2019.

Préparatifs d'UNISPACE+50

Conformément à la note du Secrétariat intitulée "Cinquantenaire de la Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique: thème pour 2018 des sessions du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra atmosphérique, du Sous-Comité scientifique et technique et du Sous-Comité juridique" (A/AC.105/L.297), telle qu'approuvée par le Comité à sa cinquante-huitième session, le Comité, son Sous-Comité scientifique et technique et son Sous-Comité juridique devraient, à leurs sessions respectives en 2016, définir et arrêter les thèmes prioritaires pour les examiner dans le cadre du cycle thématique "UNISPACE+50" (voir A/AC.105/L.297, par. 29 a)).

Le Sous-Comité scientifique et technique, à sa cinquante-troisième session, a examiné les préparatifs d'UNISPACE+50 au sein de son Groupe de travail plénier et recommandé les priorités thématiques qui figurent dans le rapport du Groupe de travail (voir A/AC.105/1109, annexe I, par. 8) afin que le Comité les examine à sa cinquante-neuvième session.

Le Sous-Comité juridique, à sa cinquante-cinquième session, a examiné les préparatifs d'UNISPACE+50 au sein de son Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace et recommandé les priorités thématiques qui figurent dans le rapport du Groupe de travail (voir A/AC.105/1113, annexe I, par. 10) afin que le Comité les examine à sa cinquante-neuvième session.

Le Comité sera saisi d'un document de séance établi par le Secrétariat présentant les priorités thématiques et des propositions concernant les plans de travail et les produits correspondants pour aider les États membres du Comité à préparer UNISPACE+50 (voir A/AC.105/1113, annexe I, par. 12).

Questions d'organisation

À la demande que le Comité lui avait adressée à sa cinquante-huitième session, le Secrétariat a communiqué au Sous-Comité scientifique et technique et au Sous-Comité juridique, pour leurs sessions de 2016, un recueil des règles, procédures et pratiques, notamment concernant le traitement de la documentation, du Comité et de ses organes subsidiaires (voir A/AC.105/1109, par. 266, et A/AC.1113, par. 262). Le Comité sera saisi de ce recueil dans un document de séance.

Questions diverses

Le Comité voudra peut-être, s'il y a lieu, examiner des questions autres que celles énumérées ci-dessus.

Annexe

Calendrier indicatif des travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquante-neuvième session^a

Le calendrier ci-après indique de manière générale les dates et heures auxquelles les points seront examinés au cours de la session. L'examen de tous les points pourra être avancé, prolongé ou reporté en fonction des besoins des membres du Comité et des contraintes d'organisation rencontrées au cours de la session.

Le Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales du Sous-Comité scientifique et technique aura la possibilité de se réunir pendant la cinquante-neuvième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de bénéficier de services d'interprétation.

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
8-10 juin 2016		
Mercredi 8 juin	<i>Point 1.</i> Ouverture de la session <i>Point 2.</i> Adoption de l'ordre du jour <i>Point 3.</i> Élection du Bureau <i>Point 4.</i> Déclaration de la présidence <i>Point 5.</i> Débat général	<i>Point 5.</i> Débat général <i>Point 6.</i> Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques <i>Point 7.</i> Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante-troisième session Présentations techniques
Jeudi 9 juin	<i>Point 5.</i> Débat général <i>Point 6.</i> Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques <i>Point 7.</i> Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante-troisième session Présentations techniques	<i>Point 5.</i> Débat général <i>Point 6.</i> Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques <i>Point 7.</i> Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante-troisième session Présentations techniques
Vendredi 10 juin	<i>Point 5.</i> Débat général <i>Point 7.</i> Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante-troisième session <i>Point 8.</i> Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-cinquième session Présentations techniques	<i>Point 5.</i> Débat général <i>Point 8.</i> Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-cinquième session <i>Point 15.</i> Questions diverses Présentations techniques

^a À sa trente-huitième session, le Comité est convenu que les États membres continueraient de recevoir un calendrier indicatif des travaux qui ne préjugerait pas du temps effectivement consacré à l'examen des différents points de l'ordre du jour (*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément n° 20 (A/50/20)*, par. 169 b)).

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
13-17 juin 2016		
Lundi 13 juin	<i>Point 5.</i> Débat général <i>Point 8.</i> Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-cinquième session <i>Point 9.</i> Espace et développement durable Présentations techniques	<i>Point 5.</i> Débat général <i>Point 8.</i> Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-cinquième session <i>Point 9.</i> Espace et développement durable Présentations techniques
Mardi 14 juin	<i>Point 9.</i> Espace et développement durable <i>Point 11.</i> L'espace et l'eau <i>Point 12.</i> Espace et changement climatique Présentations techniques	<i>Point 11.</i> L'espace et l'eau <i>Point 12.</i> Espace et changement climatique <i>Point 13.</i> L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies Présentations techniques
Mercredi 15 juin	<i>Point 11.</i> L'espace et l'eau <i>Point 12.</i> Espace et changement climatique <i>Point 13.</i> L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies Présentations techniques	<i>Point 10.</i> Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle <i>Point 13.</i> L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies <i>Point 14.</i> Rôle futur du Comité Présentations techniques
Jeudi 16 juin	<i>Point 10.</i> Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle <i>Point 14.</i> Rôle futur du Comité <i>Point 15.</i> Questions diverses Présentations techniques	<i>Point 10.</i> Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle <i>Point 14.</i> Rôle futur du Comité <i>Point 15.</i> Questions diverses Présentations techniques
Vendredi 17 juin	<i>Point 16.</i> Rapport du Comité à l'Assemblée générale	<i>Point 16.</i> Rapport du Comité à l'Assemblée générale